PENVĒNAN LE MAG

ville-penvenan.com

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

#56

ÉTÉ 2025

Dossier // **p.04**

Les budgets

TRAVAUX p.03

ÉCOLES p.08

ENTRE DEUX BULLETINS p.10

CULTURE p.15

PENVĒNAN Côtes d'Armor Aodoù-an-Arvor PERWENAN

ÉDITO

Madame, Monsieur,

Que le temps passe vite !

Dans ce bulletin, outre le dossier sur le budget de la commune présenté chaque année depuis notre arrivée, **j'ai fait le choix de revenir sur nos engagements** lors de la campagne électorale. C'est le moment de faire le point de nos réalisations. Je vous laisse en prendre connaissance.

Notre fonction d'élu n'est pas toujours facile au quotidien, mais quand on arrive **à faire aboutir un projet**, on peut être satisfait, car il y a eu **beaucoup de travail**, d'investissement et d'engagement.

De nouveaux besoins apparaissent en cours de mandat, c'est pourquoi **une municipalité travaille sur le temps long et prépare l'avenir**.

Voici la période estivale, s'accompagnant du temps des vacances en famille et entre amis, des moments de détente pour profiter des loisirs et de notre magnifique littoral.

Bon été à tous.
Cordialement

Denise Prud'homm
Maire de Penvénan

Itronezed, Aotronez,

Pegen buan ec'h a an amzer hebiou !

Evit ar c'hannadig-mañ em eus choazet adlakaat ar gaoz war hon fromesaoù da vare ar c'houlzad kabaliñ. ***Deuet eo ar mare d'ober ar poent war al labourioù graet****. Laoskel a ran ac'hanoc'h da lenn anezhe.*

Bezañ dilennad ne vez ket aezet bemdez met ***fier e vezer pa gaser ul labour da bennvat****, hag ober a ra plijadur rak-kar lakaet e vez kalz a nerzh, a arc'hant hag a volontez.*

Dont a ra ezhommoù nevez war-wel e-kerzh ur respetad ha se zo kaoz ***e labour an Ti-kêr war hir amzer evit bezañ prest rak an amzer-da-zont****.*

Setu arru an hañv, mare ar vakañsoù gant ar familh pe etre mignoned, mareoù diskuizhañ evit kemer plijadur war hon arvor kaer-eston.

Un hañvezh kaer a hetan deoc'h-holl.
A-galon

Denise Prud'homm
Maerez Perwenan

Directrice de la publication // Denise Prud'homm
Responsable rédaction // François Plégades
Rédaction // Élus, services municipaux, écoles, associations
Crédits photos // Fonds municipaux, Getty images
Réalisation graphique // Le Studio // Lannion // www.lestudio.bzh
Impression // Publitrégor // Lannion //
Imprimé sur papier PEFC

LES PLANTES INVASIVES

Griffe de sorcière

Une plante invasive est une plante qui se retrouve en dehors de son aire de répartition naturelle car elle a été introduite par des facteurs liés aux activités humaines. **Sa prolifération** dans des milieux naturels ou semi-naturels **provoque des nuisances** pour la santé ainsi que pour l'écosystème dans lequel elle a été introduite.

Les principales caractéristiques des plantes invasives :

- Un **développement rapide** : elles sont très compétitives par rapport aux plantes indigènes ;
- Très **peu de parasites** ou de consommateurs sont connus dans les régions infestées, ce qui rend leur prolifération encore plus rapide ;
- Une préférence pour les milieux perturbés.

Comment agissent les plantes invasives ?

Certaines plantes invasives peuvent :

- libérer des substances chimiques qui limitent le développement des autres plantes.
- bouturer très facilement à partir d'un morceau de tige.
- libérer une grande quantité de graines.

Renouée du Japon

Les **plantes invasives sont opportunistes** et ont des capacités de développement élevées. De ce fait, elles constituent une **concurrence forte pour la végétation autochtone** qui peut disparaître dans les cas extrêmes.

Liste des plantes invasives :

LES TRAVAUX DE LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION DE PENVÉNAN ONT COMMENCÉ

La station d'épuration physico-chimique et de lagunage déjà existante étant devenue non conforme, **LTC a donc conclu à la nécessité de réhabiliter la station de Penvénan** afin de répondre aux enjeux réglementaires, à la croissance de population sur ce secteur et au raccordement de la commune de Camlez.

L'exécutif de Penvénan s'est servi de cette nécessité pour amener les services de retraitement des eaux usées **à considérer cette nouvelle station comme prioritaire**.

Les critères de dimensionnement de la nouvelle station sont les suivants :
- En basse saison : 3 680 Équivalent Habitant (EH) et 1 217 m^3/j (temps sec) et 2 145 m^3/j (temps de pluie).
- En haute saison : 8 200 EH et 893 m^3/j (temps sec) et 1 322 m^3/j (temps de pluie).

Elle est composée de trois éléments :
- **Le traitement des boues**
  Ce traitement constitue une étape de déshydratation par une presse à vis et ensuite un stockage sur site en bennes.
- **Un réacteur de traitement biologique**
  Ce réacteur se présente sous la forme d'un bassin d'aération circulaire de 1950 m^3. De manière générale, la dépollution biologique a pour but d'éliminer la matière polluante biodégradable contenue dans les eaux usées en la transformant en matières en suspension : les micro-organismes et leurs déchets sont ensuite séparés par décantation.
- **La désinfection UV**
  En sortie de clarification, l'eau est acheminée gravitairement vers un dispositif de désinfection par rayonnement UV (Ultraviolet) avant de rejoindre le poste de transfert des eaux traitées en mer.

Financé par LTC,
le coût total de l'opération s'élèvera à 4 149 600 € HT.
L'Agence de l'Eau Loire Bretagne apporte son concours financier **ainsi que l'État** (via les fonds DETR : dotation d'équipement des territoires ruraux)

Les travaux ont débuté ce premier semestre 2025 et dureront 25 mois.

RUE DES PERDRIX

La réfection de la rue des Perdrix est terminée. Le **choix des rues et routes** à rénover est **assujetti à l'absence de travaux** de la part de nos partenaires : canalisations d'eaux usées, téléphonie, électricité etc.

Le coût important de ces rénovation entraîne un entretien des routes au fur et à mesure afin que les rénovations ne se produisent pas toutes aux mêmes moments et la même année. Lorsqu'une rénovation prévue ne peut être réalisée, il faut réattribuer les sommes inscrites à une autre voie afin que le quota reste stable et l'avenir ne soit pas impacté.

Coût des routes
- En zone urbaine :
  2 millions d'euros le km
  soit 200 000 € les 100 m TTC
  par la municipalité.
- À l'extérieur de la ville
  avec prise en charge d'une partie
  des travaux par les services techniques :
  200 000 € le km TTC.
- À l'extérieur de la ville
  sans prise en charge d'une partie
  des travaux par les services techniques :
  300 000 € le km TTC.

LES BUDGETS DE PENVÉNAN

Arrivée mi 2020 dans un contexte social et économique particulier, **un travail de fond a été mené aux finances** ces cinq dernières années (mise en place d'une comptabilité d'engagement du fonctionnement pour suivre au plus près les dépenses votées, création d'une critérisation des subventions aux associations pour un système d'attribution objectif, mise à jour des inventaires des biens communaux...) ainsi qu'un travail au quotidien sur la qualité comptable.

En 2020, **le TEPS** (taux d'erreurs patrimoniales significatives) qui est un indicateur de quantification du risque local qui définit les anomalies constatées dans les flux comptables entre la Commune et la Trésorerie **était très dégradé** obligeant cette dernière à effectuer un visa exhaustif des mandats des dépenses de la Commune en 2021. Ce taux, considéré comme mauvais au-delà de 3% était par exemple de 5.42% pour la commune, de 10.71 % pour les campings ou de 4.84 % pour le centre nautique...
Aujourd'hui, **suite à une réorganisation du service financier** dès 2021, **la situation est très satisfaisante** avec un taux TEPS en 2024 de 0.78 % pour la commune et de 0% pour les autres budgets.

Structurellement, deux budgets annexes non viables économiquement créés en 2014 (rando gîte et salles communales) ont été clôturés.
La Commune a ainsi été obligée d'absorber ces deux dernières années 593 053.70 € de déficits cumulés, déficits en constante augmentation et que le budget principal de la Commune n'a donc pas pu utiliser pour réaliser ses propres investissements.

Et, **sans capacité d'emprunter, la Commune** a donc dû sous la mandature **autofinancer l'intégralité de ses investissements** outre l'obtention de subventions.

L'encours de la dette consolidée (tous budgets confondus) est passé de 4 605 712.81 € en 2020 à 3 427 605.39 € en 2024. De ce fait, l'endettement est aujourd'hui maîtrisé avec une capacité de désendettement consolidée à 4.38 années en 2024 contre 8.39 années en 2020, soit une réduction de près de la moitié.
Par habitant, l'encours de la dette est passé de 1548.67 € en 2020 à 1210.71 € en 2024.

Les comptes financiers uniques 2024 consolidés (tous budgets confondus) sont, malgré l'intégration des déficits, excédentaires en fonctionnement de 670 404.54 € et en investissement de 512 113.28 € avec des résultats exceptionnels pour le port de Port Blanc, le Centre Nautique et le Centre de Vacances, budgets ayant su rebondir après la crise sanitaire.

Les budgets primitifs 2025 présentés ci-après s'équilibrent pour 6 532 993.39 € dont 5 232 470.43 € pour le seul budget principal de la Commune.

Laetitia Le Bouder
Adjointe aux finances

LE BUDGET PRINCIPAL

Recettes 2024	Dépenses 2024	Résultat 2024
Fonctionnement		
4 154 684.85 €	3 541 073.27 €	**613 611.58 €**
Investissements		
2 240 029.36 €	1 531 464.40 €	**708 564.96 €**

Les 493 198.45 € d'excédent de fonctionnement 2024 (613 611.58 € excédent budget principal - 120 413.13 € déficit budget salles communales) seront réinjectés en 2025 en section d'investissement et viendront se rajouter aux 336 153.96 € (708 564.96 € excédent budget principal - 372 411 € déficit budget salles communales) d'excédent d'investissement reportés aux fins de réalisation des projets.

PRINCIPAUX PROJETS INSCRITS AU BUDGET PRINCIPAL 2025

Travaux en régie réalisés en interne par les services techniques de la Commune

- **Épaulement des chaussées ..... 37 000 €**
- **Végétalisation de la cour de l'école publique ..... 10 000 €**
- **Déplacement des urinoirs des sanitaires parking de la chapelle ..... 5 000 €**
- **Travaux d'amélioration énergétique à l'office de tourisme .. 2000 €**
- **Création de sanitaires et d'une salle de pause à l'office de tourisme ..... 1 000 €**
- **Transformation des anciens sanitaires au bourg en local pour vélos ..... 5 000 €**

Immobilisations corporelles dont :

- **Réfection de la voirie ..... 339 125 €**
- **Création d'un terrain de foot à 5 ..... 113 000 €**
- **Véhicule au centre technique ..... 20 400 €**
- **Relocalisation des services techniques ..... 55 000 €**
- **Panneaux de signalisation routière ..... 10 000 €**
- **Arceaux à vélo (plan pluriannuel) ..... 2 000 €**
- **Éclairage public ..... 101 746 €**
- **Illuminations ..... 4 000 €**
- **CEREMA étude du recul du trait de côte ..... 32 160 €**
- **Participation construction caserne des pompiers de Minihy-Tréguier ..... 16 203 €**
- **Matériel informatique ..... 16 400 €**
- **Acquisition gyrobroyeur ..... 5 800 €**
- **Balai hydraulique tracté ..... 4 500 €**
- **Sèche-mains à air école publique ..... 3 000 €**
- **Aménagement de l'ilôt café du commerce ..... 14 362 €**
- **Aménagement du lotissement rue des promenades ..... 116 358 €**
- **Aménagement rue du Gal de Gaulle (solde du département) ..... 23 000 €**
- **Extension du cimetière ..... 10 000 €**
- **Reprise de concessions et ossuaire ..... 7 200 €**
- **Rénovation de la statue Ste Anne ..... 8 200 €**

Rappel : les dépenses d'aménagement de l'ilôt café du commerce et du futur lotissement des promenades seront remboursées en intégralité par la SPLA en sa qualité de maître d'ouvrage.

LES BUDGETS ANNEXES

LE CENTRE DE VACANCES

Recettes 2024	Dépenses 2024	Résultat 2024
Fonctionnement		
334 466.84 €	265 746.76 €	**68 720.08 €**
Investissements		
102 793.20 €	19 422.16 €	**83 371.04 €**

Investissements 2024
- **Remplacement de fenêtres ..... 16 530.16 €**
- **Ordinateur portable ..... 1 484.40 €**
- **Ordinateur fixe + écran ..... 1 407.60 €**

Investissements 2025
- **Réparation fissure façade ..... 3 500.00 €**
- **Mise en conformité électrique ..... 1 000 €**
- **Tables, chaises, coin détente, ameublement d'entrée ..... 15 000 €**
- **Vidéo projecteur + écran ..... 1 000 €**
- **Logiciel ..... 3 500 €**
- **Provision ..... 110 508.59 €**

Le budget a dégagé en 2024 un **résultat de fonctionnement exceptionnel** suite à une très bonne fréquentation et à la maîtrise des dépenses courantes et de personnel.

La provision pour travaux sera investie à la réalisation de lourds investissements à prévoir sur le bâtiment dans les prochaines années.

LE PORT DE PORT-BLANC

Recettes 2024	Dépenses 2024	Résultat 2024
Fonctionnement		
128 345.95 €	113 466.40 €	**14 879.55 €**
Investissements		
54 681.50 €	6 929.65 €	**47 751.85 €**

Investissements 2024
- **Échelle inox ..... 3 488.22 €**
- **Moteur thermique ..... 950.03 €**

Investissements 2025
- **Bouées, tiges, chaines, quincaillerie ..... 30 000 €**
- **Échelle inox, dremel, cisaille ..... 10 000 €**
- **Remorque pneumatique ..... 3 500 €**
- **Provision ..... 34 420 €**

La maîtrise des dépenses de fonctionnement caractérisée par la baisse des charges à caractère général et l'obtention en recette d'un dégrèvement, pérennisé dans l'avenir, de la cotisation foncière des entreprises rétroactif depuis 2018 avec intérêts moratoires pour 13 168.25 € ont permis de régulariser une dette antérieure de personnel de plus de 2500 € et surtout de **ne pas augmenter les tarifs** en vigueur des corps morts pour 2025.

En 2024, peu d'investissement ont été réalisés suite au stock de matériels disponible.

LE CENTRE NAUTIQUE

Recettes 2024	Dépenses 2024	Résultat 2024
Fonctionnement		
408 150.96 €	336 501.11 €	**71 649.85 €**
Investissements		
55 752.79 €	55 748.22 €	**4.57 €**

Investissements 2024
- **5 moteurs ..... 18 455.00 €**
- **2 bateaux dériveurs ..... 7 000.00 €**
- **6 planches à voile ..... 5 956.73 €**
- **1 bateau de sécurité ..... 3 990.00 €**
- **1 paddle géant ..... 1 173.91 €**
- **Combinaisons ..... 2 501.36 €**
- **Pagaies et gilets de sauvetage ..... 1 623.37 €**

Investissements 2025
- **Fusion 2 EVO ..... 22 500 €**
- **2 moteurs hors bord ..... 13 200 €**
- **2 remorques ..... 9 910 €**
- **2 bateaux de sécurité ..... 4 797 €**
- **Combinaisons ..... 4 400 €**
- **Gilets de sécurité ..... 1 960 €**

La totalité du résultat exceptionnel de fonctionnement 2024 (+23 000 € / 2023) du budget **est transféré en 2025 à la section d'investissement afin de permettre au Centre Nautique de rattraper le retard pris sur les investissements suite aux années COVID**.

Le budget devient en 2025 autonome budgétairement : la subvention annuelle versée par le budget principal de la Commune ne correspondant plus qu'au montant d'un emprunt contracté précédemment pour des travaux effectués sur la cale qui auraient dû être imputés au budget principal et non au Centre Nautique et qui court jusqu'en 2031.

LA ZONE DE MOUILLAGES DE BUGUÉLÈS

Recettes 2024	Dépenses 2024	Résultat 2024
Fonctionnement		
41 033.18 €	31 820.78 €	**9 212.40 €**
Investissements		
26 922.45 €	14 196.72 €	**12 725.73 €**

Investissements 2024
- **10 corps morts béton ..... 5 851.80 €**
- **10 anneaux de quai inox ..... 8 344.92 €**

Investissements 2025
- **Provision ..... 17 693 €**

Compte tenu de la maîtrise des dépenses de fonctionnement en 2024 et de l'encaissement de recettes stables, **aucune augmentation des tarifs en vigueur des corps morts** n'est nécessaire en 2025 pour équilibrer le budget.

LES CAMPINGS

Recettes 2024	Dépenses 2024	Résultat 2024
Fonctionnement		
135 020.31 €	121 948.65 €	**13 071.66 €**
Investissements		
66 836.96 €	34 730.83 €	**32 106.13 €**

Investissements 2024
- **Toiture bloc sanitaires ..... 24 763.31 €**
- **Sèche-linge ..... 1 737.10 €**
- **Travaux en régie (abri campeur, rénovation bloc sanitaires) ..... 8 230.42 €**

Investissements 2025
- **Logiciel ..... 1 100 €**
- **Porte local ménage ..... 2 200 €**
- **Signalétique ..... 1 000 €**
- **Travaux en régie (ganivelles, réhabilitation chalet) ..... 5 500 €**
- **Provision ..... 39 719 €**

En 2024, le budget des Campings a été autonome budgétairement et financièrement avec des dépenses et des recettes stables. En cas de nécessité qui serait motivée par le recul du trait de côte, des études sont actuellement menées pour envisager d'éventuelles relocalisations des campings dans le futur.

LES SALLES MUNICIPALES

Recettes 2024	Dépenses 2024	Résultat 2024
Fonctionnement		
7 953.06 €	128 366.19 €	**- 120 413.13 €**
Investissements		
6 576.58 €	378 987.58 €	**- 372 411.00 €**

Compte tenu des lourds déficits cumulés, aucun investissement n'a pu en l'état être réalisé sur le budget en 2024.

Le budget annexe des Salles Municipales **a été clôturé** au 31/12/24. La reprise de l'actif, du passif et des résultats déficitaires cumulés de clôture indiqués ci-dessus pour 492 824.13 € ont été **transférés au budget principal de la Commune qui voit ainsi sa propre capacité financière de l'année 2025 diminuée** de ces montants après avoir déjà été imputé l'année dernière des déficits de la clôture du budget annexe du rando gîte (100 229.57 €).

RÉSIDENCES SECONDAIRES : MAJORATION DE LA PART COMMUNALE DE LA TAXE D'HABITATION

Chaque année, **le Conseil Municipal est amené à voter les trois taux d'imposition** applicables sur la Commune : la taxe foncière sur les propriétés bâties, la taxe foncière sur les propriétés non bâties et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Pour rappel, depuis le 1er janvier 2023, la taxe d'habitation sur les résidences principales a été supprimée pour tous les contribuables.

La taxe d'habitation sur les résidences secondaires qui est une taxe votée et perçue au profit des collectivités locales dépend des caractéristiques du local imposable. Son montant varie d'une commune à l'autre et elle **est payée par le propriétaire, l'usufruitier ou le locataire** qui dispose du local comme résidence secondaire d'un logement meublé (et ses dépendances) qui n'est pas sa résidence principale.

En 2025, **un taux d'imposition de 18.57%, identique depuis le début de la mandature en cours**, a été voté au titre de cette taxe d'habitation sur les résidences secondaires. En comparaison, en 2024, le taux moyen communal au niveau du département s'élevait à 28.90% et au niveau national à 23.88%.

Depuis 2017, les dispositions de l'article 1407 ter du Code Général des Impôts permettent à certaines communes d'**appliquer une majoration et non une augmentation** comprise entre 5% et 60% de la part communale de cette taxe d'habitation.

Pour appliquer cette majoration, les communes doivent faire face à de fortes tensions sur l'accès au logement à savoir un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande de logements entraînant des **difficultés sérieuses d'accès au logement** sur l'ensemble du parc résidentiel existant, qui se caractérisent notamment par le niveau élevé des loyers ou encore le **niveau élevé des prix des logements anciens**.

En 2023, la loi de finances a cherché à renforcer les outils fiscaux permettant de **favoriser les locations à l'année** et a ainsi élargit la définition des zones tendues en intégrant le cas des communes touristiques où la tension immobilière est forte. Ainsi, son article 73 a prévu un nouveau zonage applicable à la majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires, possibilité désormais ouverte à la Commune de Penvénan.

La forte pression immobilière sur la Commune est notamment le résultat d'une augmentation structurelle de la demande d'installation de jeunes retraités ou de résidents secondaires (42% de résidences secondaires sur la Commune), une tendance accentuée suite à la crise sanitaire avec l'arrivée de populations urbaines en recherche d'une meilleure qualité de vie. Et, **la perspective de mise en œuvre du principe « Zéro Artificialisation Nette »** (ZAN) dans les prochains documents d'urbanisme ne **devrait que conforter cette trajectoire**.

Pour l'imposition 2025, **le Conseil Municipal a voté la majoration maximale du taux à 60%** (soit donc un taux global de 29.71%) afin d'**utiliser la recette de fonctionnement** estimée à 250 000 € à **la mise en place d'outils pour favoriser l'accession à la propriété en résidence principale des jeunes et plus particulièrement des jeunes ménages avec de jeunes enfant**s, recette et dépense inscrite au budget principal 2025.

Ainsi, un **dispositif d'aide financière** maximal de 180 000 € a été voté au Conseil Municipal du 16/12/2024 **pour les neuf lots libres du futur « Quartier des Promenades »** dont le coût de sortie estimé à 135 €/m² est considéré comme élevé pour l'installation de jeunes à revenus modestes. **L'octroi de cette aide, calculée en fonction des ressources**, est également conditionné au respect de différents critères :

- critère **primo-accédant** : personne ou ménage dont aucun des conjoints n'a jamais été propriétaire d'un logement ou n'étant plus propriétaire de leur résidence principale depuis au moins 2 ans.
- critère **situation familiale** : couple ou personne seule sans enfant d'âge moyen de 35 ans maximum ou avec enfant(s) de 5 ans ou moins.
- critère **anti-spéculatif** : engagement de ne pas revendre avant une période de 10 ans sauf cas de force majeure avec remboursement au prorata temporis.

Ainsi, une aide de 40 €/m² sera octroyée pour les plafonds de ressources PLUS et de 30 €/m² pour les plafonds de ressources PLUS 120 %.

Un deuxième dispositif d'aide hors « Quartier des Promenades » budgétisé en 2025 à 70 000 € devrait prochainement voir le jour.

Laetitia Le Bouder
Adjointe aux finances

OFFICIALISATION DU NOM DE L'ÉCOLE PUBLIQUE NICOLAS-LEBRAS

La **cérémonie d'officialisation du nom Nicolas-Lebras de l'école publique** s'est déroulée le 20 juin. Après le discours de bienvenue de Mme Le Maire, une présentation par Dominique Besançon de la vie de l'instituteur Nicolas Lebras et d'une courte allocution de la directrice de l'école, **les élèves ont lu un poème** écrit pour cette cérémonie par l'école :

Nicolas, le maître d'école

Il arrivait tôt, chaque matin,
Avec son livre et son grand chagrin :
Que tous les enfants, filles ou garçons,
Puissent lire, compter, poser des questions.

Il avait la voix calme et posée,
Et dans ses yeux, le vent de la baie.
Il parlait des choses de la vie,
Des histoires vraies, des rêves aussi.

Quand la cloche sonnait dans la cour,
Il souriait, comme un grand velours.
Car pour lui, l'école c'était du cœur,
Pas seulement le tableau ou les heures.

Il aidait aussi les grands du soir,
Ceux qui voulaient encore mieux savoir.
Même fatigués, même silencieux,
Il leur parlait comme à des précieux.

Et maintenant, dans son vieux village,
Son nom est écrit comme un hommage.
« École Nicolas-Lebras », c'est joli !
C'est pour ne jamais l'oublier... lui.

Le ruban symbolique a été coupé officialisant l'appellation de l'école publique. La cérémonie s'est terminée par un goûter offert aux enfants ainsi qu'un bout du ruban.

ÉCOLE NICOLAS-LEBRAS

L'école publique de Penvénan se délocalise. En effet trois classes de l'école (maternelle bilingue, maternelle-CP monolingue et CP-CE1 bilingue) ont repoussé les murs de la classe avec son programme « école dehors ». Cette approche pédagogique permet aux élèves d'apprendre en pleine nature, développant ainsi leur curiosité et leur respect pour l'environnement.

En outre, des interventions en compétences psychosociales sont organisées pour aider les élèves à développer des aptitudes essentielles telles que la communication, la gestion des émotions et la coopération. Ces compétences sont cruciales pour leur avenir, tant sur le plan personnel que professionnel.

À venir, la prochaine fête de l'école, prévue le samedi 28 juin, promet d'être un événement mémorable. Ce sera l'occasion pour les familles et la communauté de se rassembler, de célébrer les réussites des élèves et de renforcer les liens entre tous les acteurs de l'école.

Enfin, quelques mots sur le formidable voyage scolaire des élèves de CE2 et CM qui s'est déroulé à Paris au mois d'avril. Nous sommes ravis de constater que celui-ci a plus au plus grand nombre. De plus, ce voyage fut l'occasion unique pour nos jeunes explorateurs de découvrir la richesse culturelle et historique de la capitale. Ils ont eu l'opportunité de visiter des monuments emblématiques, de participer à des ateliers éducatifs et de vivre des moments inoubliables ensemble. Ce séjour a été une expérience enrichissante qui a renforcé leur esprit d'équipe et leur ouverture d'esprit.

L'école publique de Penvénan continue ainsi de s'affirmer comme un lieu d'apprentissage dynamique et inclusif, où chaque élève peut s'épanouir pleinement.

Catleen Conseil

ÉCOLE DU SACRÉ-CŒUR

Quoi d'neuf, docteur ?
Non le titre de cet article n'est pas une boutade.

À l'école du Sacré-Cœur, nous prenons en compte les recommandations du domaine de la santé car elles contribuent largement au bien-être et à la réussite de nos élèves.

L'activité physique
En bénéficiant des compétences de Noémie Marellec, nos jeunes sont sensibilisés aux bienfaits collectifs, pour le corps et l'esprit, d'une pratique sportive variée et régulière. Les jeux de foot, proposés par Émilien Le Guern, ont aussi remporté un vif succès.

La rencontre des autres
Tout apprentissage, y compris dans la motricité ou le jeu, est à resituer dans la relation à l'autre. Le complexe sportif Émile-Robert véritable lieu de partage, a permis aux écoles du secteur de s'y rencontrer pour la fête des jeux de société avec l'Ugsel.

L'aide rééducative
Une maladie, un handicap n'empêchent pas la scolarité. Des projets d'aide spécifique sont élaborés en lien étroit avec les parents, l'équipe et Nathalie Thiebaut, enseignante spécialisée.

L'école « en chanteuse »
Pour grandir, il faut chanter... chanter comme on respire ! Le concert « Chœur d'Écoles » et la fête de la musique célébrée avec les résidents de l'Ehpad ont donné à chacun l'occasion d'élargir son répertoire. On a également apprécié le talent du personnel soignant : son flash mob motivant et coloré nous a rendu heureux.

Les sorties de fin d'année
Elles invitent à un ailleurs très proche : la combe aux ânes pour les plus petits, notre littoral pour les plus grands. Un appel d'air pour contempler la beauté de notre environnement ! L'occasion aussi de se dire que l'on est bientôt en vacances et que l'on pourra partir en famille ou s'envoler dans des imaginaires infinis.

Bonnes vacances.

Isabelle Robert

REMISE DES DICTIONNAIRES

Comme chaque année, les **élèves quittant le primaire** pour aller en 6e ont reçu en cadeau de la municipalité un dictionnaire avec accès internet. Mme Le Maire les a distribués aux enfants des deux écoles et a offert quelques friandises. Un jus de fruit et des gâteaux étaient là pour compléter cette matinée en l'honneur de la **fin de ce premier cycle d'apprentissage**.

SEMAINE OLYMPIQUE PARALYMPIQUE (SOP)

Le **service éducation et sports a accueilli toutes les classes des deux écoles de la commune** pour la Semaine Olympique et Paralympique du 10 au 13 juin. Savate et boxe française, escalade, football et football freestyle, initiation au tennis, baby gym et découverte du milieu marin en zodiac ont permis aux **écoliers de la maternelle au CM2 de découvrir la pratique de ces différents sports**.

La semaine s'est terminée par le **CROSS interclasses réunissant dans quatre courses par catégorie d'âge les deux écoles**. C'est plus de 180 élèves qui ont été réunis à cette occasion.

PRIX LES INCORRUPTIBLES

Le prix « Les Incorruptibles » s'est terminé par le vote de nos deux écoles. Prise de bulletin de vote, isoloir, vérification d'identité, vote et émargement, **tout était comme dans un vrai bureau d'élection**. Avec le plus grand sérieux, les enfants ont joué le jeu et ont exprimé à bulletin secret leur choix, enregistré ensuite au niveau national regroupant 525 828 votants en 2025. Les livres de ce prix sont disponibles à la médiathèque.

REMISE DES DIPLÔMES DE SECOURISTE

Le service éducation et sport a mis en place, à destination des élèves de la commune, **une initiation aux gestes de premiers secours**. Les écoliers ont pu ainsi, durant une heure par semaine, s'initier aux techniques de sauvetage. Cette formation qui s'est étalée sur un mois, leur a permis d'appréhender les situations d'urgence, de mettre en position latérale de sécurité une personne inconsciente, pratiquer les premiers gestes d'intervention et appeler les numéros de secours qu'ils ont bien mémorisés.

Les plus jeunes élèves des deux écoles se sont vus remettre un diplôme et les CM2 ont reçu un livret lors d'une petite fête clôturant leur apprentissage au centre Émile-Robert.

LES ACCUEILS DE CLASSES DES DEUX ÉCOLES DE PENVÉNAN SE SONT ACHEVÉS DÉBUT JUILLET

La musique a rythmé les neuf séances avec des temps d'écoute, de lecture animée, de visite d'exposition et de quizz instrumentaux.

Ainsi, cette année, **les élèves ont bénéficié de l'installation des expositions** prêtées par Ti ar Vro sur le disque Vinyle et sur la clarinette. La bibliothèque départementale, avec le prêt d'outils d'animation, a permis une **lecture animée haute en couleurs et en musique des musiciens de la nouvelle Brême**.

Cerise sur le gâteau, **Lannion-Trégor Communauté**, dans le cadre de sa saison « Jeune public » **a offert une représentation du spectacle « Mille secrets de Poussins »**. À cette occasion, la médiathèque a présenté l'ensemble des albums de Claude Ponti, un auteur qui n'a plus de secret pour les têtes blondes de la commune.

Ces accueils sont aussi l'occasion pour les enfants de choisir et d'emprunter des livres qu'ils rapportent à la séance suivante.

Le rendez-vous est pris pour l'année scolaire prochaine avec une autre thématique.

BAL INCLUSIF EHPAD

Le 1er juin, à l'initiative de Delphine Logiou enseignante en activités physiques adaptées et avec le soutien du CCAS, a eu lieu **le premier bal inclusif** à la salle des fêtes, bal ouvert à tous. Des danseurs, des jeunes de l'association « Main Forte », des personnes avec ou sans handicap ont évolué au son de l'accordéon de Thomas Le Gallic. Delphine et Ronan Collobert ont proposé des danses accessibles à tous.

FÊTE DE LA MUSIQUE EHPAD & ÉCOLE PRIVÉE

Les résidents de l'Ehpad ont célébré la fête de la musique avec les élèves de l'école du Sacré-Cœur. Après un **repas intergénérationnel**, les spectacles ont alterné **danses, chants ou rondes**. Chacun avait le plaisir d'offrir aux autres des animations préparées durant l'année.

RÉCEPTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS ET BÉBÉS

Le 6 juin, la municipalité accueillait les nouveaux arrivants sur la commune et les bébés nés en 2024. **Les élus ont pu discuter et répondre aux questions** de ces nouveaux penvénanais au cours d'un pot de l'amitié. Les bébés ont bénéficié d'un bol breton à leur nom.

THÉÂTRE : RÉSISTANCES

À l'occasion des 80 ans de la Libération, l'association RésistanceS a présenté à la salle des fêtes une pièce de théâtre rendant hommage à Louis Pichouron pionnier de la Résistance dans les Côtes-du-Nord à partir de 1940 et chef départemental des FTP. Les **spectateurs venus nombreux** découvrirent comment Louis Pichouron, ne pouvant supporter l'occupation allemande, s'engagea dans la lutte armée.

Mise en scène par Sarah Bascou et portée par une quinzaine d'acteurs de la Cie Le p'tit k barré, la pièce, ponctuée par des chorégraphies et un accompagnement musical alto et violoncelle, fut fort appréciée du public. Les applaudissements en fin de spectacle furent nombreux et enthousiastes.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI REMISE DE MÉDAILLE

À l'occasion de la commémoration de la fin de la Seconde Guerre Mondiale, **le Général Daniel Schaeffer a remis la Croix du combattant à Dominique Le Calvez**. Celui-ci a effectué un peu plus de 21 ans dans la Marine Nationale comme mécanicien puis officier marinier. Il a participé à deux conflits dans lesquels la France était engagée. Le premier en Somalie en 1994-1995, le second en Afghanistan en 2001-2002.

EXPO MATH DE L'ESPACE DES SCIENCES

Comme tous les ans, **la CAPTEP a offert aux élèves des écoles** et plus largement **à tous les Penvénanais** une exposition de l'espace des Sciences de Rennes. Cette année, ce sont les mathématiques qui furent mises à l'honneur au travers de présentations sous forme d'énigmes ludiques.

ENSEMBLE POUR PENVÉNAN

« J'ai sauvé Willy !! »

Lors du conseil municipal du 31 mars 2025, nous avons eu le droit à un argumentaire digne d'un « J'ai sauvé Willy » avant de voter le budget. Argumentaire qui a été relayé par la presse et par tous les réseaux sociaux.
Il est vrai que le budget n'a pas été impacté par des projets innovants et surtout pas de projets du tout. Tel un budget de maison, celui-ci a été instauré pour réduire un déficit. Mais faut-il ne plus avoir de projets pour Penvénan? Faut-il arrêter de valoriser notre commune? Comment se fait-il que Penvénan n'a pas été mis sous tutelle au vu de la, soit-disante, mauvaise gestion lors des dernières mandatures ? Les comptes sont validés par la trésorerie c'est bien connu, alors pourquoi ce sketch ? Le budget de Penvénan est bridé par les investissements antérieurs, le randogite mais par la salle de sports qui nous coûte et qui n'est pas profitable en exclusivité à notre commune.
La salle de sport sert davantage aux personnes extérieures qu'aux habitants de Penvénan. Avions-nous les épaules pour assurer cet investissement ?
Mais Penvénan a des atouts importants, de part ses campings et ses activités sportives qui apportent des recettes au budget.
La mutualisation des infrastructures ainsi que les gros achats de matériels doivent être partagés avec les autres communes.
Nous n'avons plus les moyens d'achats exorbitants de matériel mais nous avons la possibilité de répondre aux besoins des habitants.
Car le budget montre un excédent qui aurait pu être investi pour les routes, le nettoyage et l'embellissement de la commune, qui attendent un positionnement de nos élus.

Ce bulletin municipal est le dernier de la mandature avant 2026.
La Mairie a certainement d'autres préoccupations et la communication, déjà peu présente, sera abolie sur les 8 mois restants avant les élections de la même équipe municipale, ou d'une nouvelle...

Une note d'espérance en ce dernier bulletin...
Il faut remettre de la démocratie et du respect dans la vie municipale. En effet, il faut avoir des ressources pour tenir presque 6 années dans la minorité et maintenant dans l'opposition.
Vous pouvez le constater sur les comptes rendus de conseils sur le site de la commune.

Les habitants de Penvénan doivent être davantage écoutés et associés aux projets de notre commune.
Merci pour votre participation aux cafés citoyens, vos demandes et vos idées ont alimenté les questions diverses lors des conseils municipaux. Et des idées, vous en avez...

Bonnes vacances d'été à tous, dans notre belle commune.

Anne Tranvouez pour le groupe « Ensemble pour Penvénan »

Notre adresse électronique pour que l'on relaye vos demandes lors de nos questions diverses lors des conseils municipaux : groupeensemblepourpenvenan@gmail.com

MAINTENANT

Voici venu le dernier bulletin de la mandature, manière de dresser le bilan de ce qui a pu être fait, avec les moyens dont la commune dispose. Ils étaient maigres, car les erreurs de jugement et de méthode passées pèsent lourd et longtemps. Trois leçons à tirer : instruire toujours mieux les dossiers, comprendre le monde dans lequel nous sommes, prioriser les réponses.

« Il n'y a pas de plus grande trahison que de laisser le monde aller comme il va et d'employer l'esprit à le justifier » écrivait un habitant de Penvénan, Jean Guéhenno : comme une invitation se saisir du présent.

Denis Baulier

ÉTAT DES LIEUX... AVANT REMISE DES CLÉS

La majorité a décidé que ce bulletin serait le dernier, choix nullement dicté par une quelconque obligation liée aux prochaines élections.

Cette dernière année aura donc un goût d'inachevé... comme des promesses électorales de 2020 et projets du mandat.

Exemple : le plan de voirie, jamais validé en CM, avec apparition en 2025 de rues, non-inscrites depuis 5 ans, devenant même des priorités !

Budget :

La situation financière s'est légèrement améliorée mais au prix d'une inaction exagérée (tout n'est pas onéreux : propreté, entretien, mise en valeur du cadre de vie, concertation...).

Argument pour masquer le manque de projet global structurant pour l'avenir.

Bilan :

Espéré dans ce dernier BM à défaut d'avoir eu celui de mi-mandat. Un compte rendu des 5 ans de la vice-présidence et de nos délégués successifs à LTC nous semble également dû.

Quant à nous, depuis le début, nous avons assumé sans faille notre rôle d'élues, toujours **unies et présentes**, en étant à l'écoute des administrés dont nous avons relayé la parole.

Nos « Cafés citoyens » ont démontré l'intérêt des habitants pour de développement de notre commune.

Espérons que la prochaine municipalité soit plus démocratique et participative en interne comme pour l'ensemble de la gestion communale.

Graziella Segoni,
Pascale Allain

MAJORITÉ MUNICIPALE

Depuis le début du mandat les minorités ont accès à une tribune d'opinion dans le bulletin municipal.
La majorité n'a pas utilisé son espace volontairement afin d'éviter toute polémique stérile et non constructive.
Lors de notre campagne électorale nous avions pris des engagements pour développer, moderniser la commune et aider ses habitants au quotidien.

Aujourd'hui, qu'en est-il de nos réalisations par rapport à nos engagements ?

AGIR POUR UNE COMMUNE SOLIDAIRE

Créer de l'habitat pour primo accédant
- L'habitat a été une de nos priorités soit sous forme d'aide soit en tant qu'instigateur : quatre logements rue Hent Dall Ar Ruselan, l'îlot du commerce, le quartier des promenades.

Améliorer les services pour les familles : MAM (maison d'accueil maternelle)
- Rénovation d'un local à la salle des fêtes pour y loger une MAM.

Favoriser les animations pour les jeunes : Cap sport, dispositif d'aide financière, espace jeunes
- Sous la vice présidence de Mme Le Maire, création d'un animateur jeunesse sur le territoire.

Mettre en place des aides pour nos aînés : portage des repas, accueil partiel de nuit ou de jour...
- Expérimentation du portage des repas par le CIAS de LTC (vice-présidence de Mme Le Maire).
- Mise en place du transport SoliTrégor avec Kermaria-Sulard.

AGIR POUR AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

Repenser dans sa globalité l'aménagement et le fonctionnement du bourg

Améliorer et préserver l'environnement : voies douces, aire de covoiturage sécurisée...
- Gestion concertée de la rue commerçante du général De Gaulle, première tranche de l'aménagement du cœur de bourg.
- Étude d'un plan de circulation sur le territoire de Penvénan qui servira la prochaine mandature.
- Voie cyclable vers Buguélès.

Développer et adapter les équipements de loisirs : médiathèque, square Gelgon...
- Mise en place d'un parcours santé entre le square Gelgon et l'Ehpad.
- Réaménagement du centre culturel : médiathèque, salles d'exposition et d'activités.

Soutenir l'action des associations
- Aide aux associations sous forme financière (près de 100 000 € par an), avec en plus la mise à disposition d'infrastructures, de salles, de matériels...
- Financement de travaux comme la lice autour du stade.

Améliorer l'impact énergétique de la commune
- La réduction des horaires d'éclairage et le remplacement des lampadaires par des éclairages LED ont permis des économies sur la facture énergétique.

AGIR POUR L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

Préserver et soutenir l'agriculture

Soutenir et faciliter le développement du commerce de proximité

Développer les approvisionnements en circuit court auprès de nos agriculteurs
- Les achats du restaurant municipal sont prioritairement faits dans les commerces et exploitations locales.

Créer un espace pour le télétravail
- Le centre culturel Anatole-Le-Braz a été mis en accès internet public dans toutes ses salles.

AGIR AVEC RÉALISME

Définir les priorités

Planifier les réalisations en fonction de la capacité financière
- Une gestion financière rigoureuse au quotidien adaptée au contexte et à la capacité financière réelle de la commune : pas d'emprunt, clôture des deux budgets lourdement déficitaires.

Renouer les liens avec les institutions territoriales
- Les liens ont été renoués avec LTC et le département : un poste de vice-présidente au Maire, des projets menés par la SPLA pour la construction de logement.
- Un respect mutuel a été développé et a permis un travail conjoint : voirie, culture, études, etc.

AGIR EN CONCERTATION

Informer et associer régulièrement les habitants sur les projets et les travaux
- La municipalité a associé les habitants aux travaux mis en place : cœur de bourg avec trois rencontres avec les commerçants et deux avec la population ; trait de côte avec un Copil constitué d'habitants et des rencontres...

Créer un conseil municipal des jeunes
- À faire.

En dehors de ces engagements pris en 2020, un certain nombre de réalisations ont vu le jour : étude de l'évolution du trait de côte en collaboration avec le CEREMA, mise en place de l'Analyse des Besoins Sociaux, élaboration d'un Projet Culturel Scientifique, Éducatif et Social en collaboration avec les partenaires culturels et le département, installation d'IntraMuros, réfection de 11 km de routes et curage de tous les fossés.

Bien des choses restent encore à réaliser comme la nouvelle implantation des services techniques ou l'acquisition de l'îlot Nicolas.

WEEK-END DU PREMIER MAI : LE 25E ANNIVERSAIRE DU JUMELAGE

Le comité de jumelage Penvénan Castlecomer et la municipalité ont reçu dix membres du Twinning Committee de Castlecomer accompagnés de deux élus du comté de Kilkenny, deux musiciens et onze jeunes danseurs encadrés par leurs deux entraîneurs.

Du 1er au 4 mai, le week-end fut bien chargé. Il **commença par le vernissage** de l'exposition « Rendez-vous en Irlande », exposition des artistes peintres, photographes et sculpteurs sur l'Irlande.

Le 2 mai, les **visites des entreprises Symbiomer et Bro Dreger** ont mis en lumière les activités agricoles et maritimes de la commune. Une **rencontre avec l'école publique Nicolas-Lebras** a permis de comparer les fonctionnements et d'échanger des livres sur le comté de Kilkenny, qui enrichiront le fonds en anglais de notre école.

Le 3 mai fut la grande journée d'anniversaire avec la réception en mairie et la soirée irlandaise à la salle des fêtes.
Sur les airs de Kan ar Skril, l'ACP Danse Bretonne a donné une démonstration de son savoir-faire sur la place de l'église. La célébration des 25 ans du jumelage s'est poursuivie par la **plantation d'un if irlandais, symbole de longévité**, par Mme Denise Prud'homm, Maire de Penvénan, M. Michaël McCarthy, président du conseil du comté de Kilkenny, et Mme Mary Mulholland, directrice des services du comté de Kilkenny en présence de Mme Pauline Dubus, sous-préfète des Côtes d'Armor, de Mme Gaby Cadiou représentante de la région Bretagne, de Mme Graziella Segoni, notre représentante du département et de M. Guirec Arhant, vice-président de LTC. **Le traditionnel échange de cadeaux**, suivi d'une réception, eut lieu à la suite dans la salle des mariages de la mairie. L'après-midi, à l'occasion d'un concours de boules, les Irlandais ont pu découvrir ce jeu traditionnel breton.
Le soir, la salle des fêtes était pleine pour le repas fourni par la JAP et servi par les jeunes de l'association qui avaient participé à un séjour à Castlecomer. **La soirée s'est poursuivie par de la musique bretonne, puis par une prestation des musiciens irlandais, alternant avec les danses irlandaises**. Le public fut enthousiasmé par la haute qualité des trois prestations de l'école de danse irlandaise de Castlecomer. Il faut dire que **le niveau**, encadré par un champion du monde, **était exceptionnel**.

Le 4 mai s'est conclu par la **visite de la cidrerie** de Prat Rouz et une nouvelle **prestation des danseurs face à la mer, au Grand Hôtel de Port-Blanc**.

Le travail conjoint du comité de jumelage et de la mairie a permis que ce 25e anniversaire soit une complète réussite.

EXPOSITION IRLANDE

À l'occasion du 25e anniversaire du jumelage de Penvénan avec Castlecomer, Yves Raoul, la médiathèque et le comité de jumelage ont organisé une **exposition d'œuvres artistiques ayant pour sujet l'Irlande**. Les douze artistes exposants nous ont présenté leurs créations. On put découvrir la vision qu'ils avaient de ce pays au travers des peintures, photos ou sculptures exposées.

En présence de la délégation de Castlecomer et Kilkenny, le vernissage eut lieu le 1er mai. Une animation musicale fut interprétée par les musiciens de Penvénan et de Castlecomer.

LA MÉDIATHÈQUE À LA RENCONTRE DES LECTEURS

La médiathèque propose aux lecteurs de participer au jury de deux prix littéraires.

Le prix Louis Guilloux, mis en place par la bibliothèque départementale, offre une sélection de 10 livres, réalisé par des professionnels de la lecture publique (directrice de la bibliothèque départementale, libraire, bibliothécaire, auteur, ou encore président de festival littéraire).

Ces ouvrages, romans ou récits, sont dans la lignée des écrits de Louis Guilloux, humaniste et sociologique.

Le prix Biblioth'régor est né de la rencontre entre les bibliothèques du secteur. La sélection de dix livres, issue des coups de cœur des bibliothécaires des différentes communes affiliées à l'association Biblioth'régor est proposée jusqu'au 21 décembre 2025.

Toutes les personnes intéressées pour participer à ces prix trouveront tous les renseignements à l'accueil de la médiathèque. Des rencontres seront organisées courant de l'été.

SOIRÉE PYJAMA

Pour bien démarrer les vacances, rien de mieux qu'une séance de lecture d'albums à la médiathèque et en pyjama, c'est plus cocooning.

Aussi, bien lovés dans son plaid et calé sur l'estrade avec Papa, Maman, Mamie ou Papy à côté, **les enfants découvrent des albums nouveautés** ou des livres plus précieux conservés pour cette occasion dans les placards de la médiathèque.

Des kamishibaï aux livres découpés d'Antoine Guillopé, en passant par des livres pop up, **les soirées pyjama réservent des surprises à leur jeune public**.

Après la soirée du départ des vacances d'été, la prochaine soirée aura lieu pour les vacances de la Toussaint.

QUELQUES CHIFFRES

En **2024**, la médiathèque a reçu **7 500 personnes**.
Durant l'année pas moins de **5 000 personnes** sont venues à la salle d'activité pour participer à un atelier ou une réunion.
La salle d'exposition Anatole a accueilli **19** expositions ; **20** à la salle du marais.

CONFÉRENCES ET EXPOSITIONS

La médiathèque profite de la proximité de la salle d'exposition pour proposer à toutes et tous des événements en lien avec sa thématique annuelle.

Dans le cadre des animations proposées à l'occasion de l'année sur la musique, elle a reçu deux expositions.

La première présentait **les vinyles** qui, par leur procédé de duplication assez simple, ont permis un **essor de la musique bretonne enregistrée**. Propulsées par le succès du premier disque d'Alan Stivell, les maisons de production musicale ont enregistré la musique bretonne tant traditionnelle qu'actualisée.

La seconde exposition présentait **la clarinette en tant qu'instrument traditionnel de la musique bretonne**. Les panneaux réalisés par l'association Paotred an Dreujenn-Goal ont fait découvrir l'instrument sous un angle technique, historique et mondial.

Deux musiciens bien connus dans le Trégor ont animé des temps forts autour de leurs instruments de prédilections.

Ingrid Blasco, joueuse de vielle, a levé le voile sur quelques mystères du fonctionnement de la vielle à roue, cet instrument datant du moyen âge et qui a traversé les siècles.

Aujourd'hui, son instrument est équipé d'électronique et lui permet ainsi d'utiliser la technologie numérique, tel que le Logeloop, programme développé au Logellou à Penvénan .

Yann-Gireg Le Bars a invité son auditoire à découvrir quatre instruments de la famille des guitares : guitare acoustique et électrique, banjo,mandoline, ukulélé. Origines, parcours à travers le monde, évolution des techniques de construction et de jeu, tout cela était présenté en musique et en chansons.

DATES À RETENIR

Sous réserve de modifications par les organisateurs

JUILLET

Jeudi 10
- Réunion publique, Trait de côte
  Salle des fêtes

Dimanche 13
- Feu d'artifice et animations
  Boulevard de la mer

Dimanche 20
- Marché de créateurs
  Parking de la chapelle de Port-Blanc

Lundi 21
- Don du sang
  Salle des fêtes
- Breizh Banne, apéro concert
  Ça bouge à Penvénan
  Place de l'église

Vendredi 25
- Concert duo Moonchazar,
  musique sacrée
  Chapelle Port-Blanc

Jeudi 31
- Concert duo de guitare
  Le Bars/negrao
  Chapelle Port-Blanc
- Spectacle Désiré, Cheap Cie
  Médiathèque

Expositions tout l'été
à la salle Anatole-Le-Braz
et à la salle du Marais.

Calendrier disponible sur le site de la commune et l'appli Intramuros

Animations
Club de Plage et Cap Armor
en juillet et août.

AOÛT

Dimanche 3
- Régates de Port-Blanc, AANPB

Mardi 5 & mercredi 6
- Cirque français
  Bourg

Mardi 5 au jeudi 7
- Festival Euphémé
  Musique classique
  Chapelle Port-Blanc

Samedi 9
- Brocante JAP
  Boulevard de la mer
- Concert duo Nar
  Musique du monde
  Médiathèque

Dimanche 10
- Penvénan Color
  Port-Blanc
- Concert Les Virtuoses de Cologne,
  Musique classique
  Église Notre Dame

Lundi 11
- Breizh Banne, apéro concert
  Ça bouge à Penvénan
  Place de l'église

Samedi 16
- Spectacle de marionettes
  Parking de la chapelle de Port-Blanc

Dimanche 17
- Marché de créateurs
  Parking de la chapelle de Port-Blanc

Lundi 18
- Don du sang
  Salle des fêtes

Samedi 30
- Arbre de vie
  Espace Gelgon

Samedi 30 & dimanche 31
- La Conviviale, AANPB

SEPTEMBRE

Samedi 6
- Forum des associations
  Complexe sportif Émile-Robert

Samedi 20
- Spectacle, Syrinx et le silence
  des poissons
  Chapelle Saint Nicolas

Samedi 20 & dimanche 21
- Journées Européennes
  du Patrimoine

NOUVEAUX COMMERCES

ALLO RICHARD MULTISERVICES

Richard Lemaître
Petits travaux du bâtiment
Tél. 07 69 72 12 49
allorichardmultiservices@hotmail.com

DÉCÈS DE L'ANCIEN ADJOINT JOËL CROGUENNEC

Âgé de 93 ans, Joël Croguennec nous a quittés. Il avait accompli deux mandats en tant que maire adjoint. Sous le mandat d'Augustin Henry, de 1995 à 1997, il fut chargé de la voirie, des ports, des campings et de l'assainissement. Lorsque Fernand Le Duc remplaça Augustin Henry, de 1997 à 2001, il prit en charge les travaux.

La commune est reconnaissante de son implication pour l'intérêt général et présente ses condoléances à sa famille.

État civil

NB : n'apparaissent que les noms des personnes ayant autorisé la publication

4 NAISSANCES

- Mahé DETOURBE, né le 02/04/2025
- Côme CAUDERON, né le 05/04/2025
- Axel NITSCH, né le 13/04/2025

7 MARIAGES

- Philippe SCAVINER
  et Aline SIFFERT, le 29/03/2025
- Romain URVOY
  et Adeline PRIGENT, le 24/05/2025
- Justin MONJARET
  et Rachel GOURIOU, le 30/05/2025
- Samuel GODE
  et Liz LOUTRAGE, le 30/05/2025
- Fernand COULON
  et Mériem BACHIRI, le 14/06/2025
- Bernard LORENCEAU
  et Dominique SEBILLEAU,
  le 21/06/2025
- Melen PILORGÉ-HOCHARD
  et Camille DUCHENE,
  le 27/06/2025

9 DÉCÈS

- Christian BROUDIC, le 22/03/2025
- Marie-France LE DROUMAGUET
  KERNIVINEN, le 23/03/2025
- Leïla CORFMAT, le 07/04/2025
- Michel SALLIOU, le 27/04/2025
- Joël CROGUENNEC, le 17/05/2025
- Marie LE DAVAY LE BOUGEANT,
  le 19/05/2025
- Joëlle L'ANTHOËN JOUANNY,
  le 18/05/2025
- Odile LE GUEN MENGUY,
  le 27/05/2025
- Andrée RÉVEILLON MARCHE,
  le 25/06/2025